

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 68/1977 (1977)

Artikel: Dix ans d'activités complémentaires à option dans le secondaire inférieur (ACO)
Autor: Dubois, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dix ans d'activités complémentaires à option dans le secondaire inférieur (ACO)

par André Dubois

Les activités complémentaires à option, dites communément les ACO, telles qu'elles sont conçues et réalisées pour tous les élèves des degrés 2, 3 et 4 de l'Ecole secondaire neuchâteloise sont aujourd'hui une réalité. Elles ont conquis, pensons-nous, leur plein droit de cité. Elles ont toutes les chances de conserver ce droit, parce que les personnes qui les animent s'imposent de les repenser semaine après semaine, de les améliorer ou de les transformer en conséquence de confrontations et de débats critiques fréquents et lucides. C'est évidemment la condition élémentaire de leur pérennité. Les ACO impliquent, par essence, un esprit quotidien de créativité. Elles tournent le dos à la routine.

On ne trouvera pas dans la présente étude de phrases savantes, de commentaires exhaustifs assortis de conclusions solennelles en tenue de «marche à suivre» irréprochable. Nous sommes en situation de chercheurs avec pour objectifs des vérités provisoires, d'autant plus séduisantes qu'elles s'inscrivent dans les turbulences des idées et des conjonctures. Nous nous sommes engagés dans l'action à une date connue en sachant bien que notre cheminement nous dirigerait vers une œuvre inachevée. C'est passionnant d'avancer sans se préoccuper d'absolu. Mais les problèmes sont innombrables. Beaucoup ont été résolus, d'autres se satisfont médiocrement de solutions de fortune. Chaque exercice enfin produit de nouvelles interrogations. Nous sommes décidés à prendre tout au sérieux et à présenter le bilan de nos efforts avec la pleine objectivité qu'exige une entreprise au service de l'éducation.

Origine des ACO à La Chaux-de-Fonds

Nous transcrivons en partie ce que nous écrivions en juin 1968 dans le bulletin N° 4 du Département neuchâtelois de l'Instruction publique:

Les ACO correspondent à l'une des préoccupations essentielles des promoteurs de la réforme de l'enseignement de 1962: offrir à nos

élèves des occasions d'éveiller leurs goûts et leurs besoins profonds parfois en léthargie, leur permettre de s'épanouir en réalisant autant qu'il est possible ce que leur nature contient en promesses. Les dons d'un être humain se manifestent fort diversement: exploits corporels; aisance dans les réalisations artisanales, artistiques, techniques; curiosité intellectuelle; expressions verbale, vocale et gestuelle prêtes à apparaître. Or les programmes habituels de l'*instruction* ne donnent que rarement aux enfants la possibilité de se *révéler pleinement* à eux-mêmes. Les ACO sont sans doute l'un des instruments grâce auxquels l'importance de cette grave lacune peut être combattue.

Créer des activités à *option* signifie qu'il faut offrir aux ayants droit un certain nombre de secteurs essentiels satisfaisant convenablement les goûts et besoins divers représentés dans une population scolaire. Lorsqu'en 1967 nous avons lancé nos premières ACO pour les élèves de la section préprofessionnelle, 14 secteurs différents répartis en 21 cours étaient offerts aux choix des élèves. Ces nombres peuvent difficilement être atteints si l'effectif d'une école se situe au-dessous de 300 enfants. Nous en avons 650 et, par conséquent, près de 40 enseignants qui allaient composer la presque totalité du groupe des moniteurs. Pour des effectifs moins élevés, la préoccupation d'organiseurs éclairés sera de déterminer les activités fondamentales. Nous proposons une liste brève, sans prétendre qu'elle soit indiscutable, mais établie après dix années d'expérience:

Secteurs	Exemples
1. <i>Artisanat</i>	Batik — macramé Emaux et bijoux Linogravure Maquettes et costumes de théâtre Modèles réduits Sculpture sur bois Tissage
2. <i>Expression</i>	Marionnettes Réalisation de films (animation, fiction, magnétoscope) Tréteaux
3. <i>Histoire d'un art</i>	Cinéma Ecoles de mise en scène
4. <i>Musique</i>	Guitare d'accompagnement Orchestre d'élèves Construction d'instruments
5. <i>Problèmes contemporains, adaptation à notre temps</i>	Assemblée européenne Marché Commun Mass media Technologie pour filles Cuisine pour garçons Environnement Connaissance du pays

Secteurs	Exemples
6. Sciences	Microtechnique-électricité Ecologie Ornithologie Pisciculture
7. Sports	Par discipline ou par degrés d'âge Sports de compétition ou d'émulation globale Escrime, vélo, ski de fond, canoë
8. Techniques diverses	Photographie Sérigraphie

Cette liste de secteurs donne aux élèves, même si elle doit être limitée à quatre ou cinq unités, une véritable possibilité d'option. Au début de notre expérience, nous redoutions surtout de grosses difficultés à rassembler un nombre suffisant de bons moniteurs. Notre surprise a été totale et merveilleuse. Nous savions que les violons d'Ingres du corps enseignant sont monnaie courante, mais que la plupart d'entre eux restent méconnus, ce qui est une offense à la manne originelle. Nous avons lancé un appel à ce corps enseignant. L'adhésion des maîtres à notre projet tout neuf fut spontanée, généreuse et active. Nous n'avons pas eu de peine, la première année, à trouver un animateur responsable pour chacun de nos 21 cours (14 secteurs à option). Pour deux activités seulement, « Réalisation de films » et « Maquettes de théâtre », nous avons eu recours à des spécialistes de l'extérieur. Dès l'année 1968, nous avons accueilli de nouveaux moniteurs, maîtres habituels de l'école. Ils avaient profité des dix mois de la première expérience pour parfaire des techniques originales, des connaissances, pour maîtriser mieux des talents que jusque-là ils réservaient à leurs loisirs personnels. Ils étaient prêts à partager leurs richesses avec ceux qui voudraient en bénéficier. L'éventail des choix proposé aux élèves s'ouvrit un peu plus.

Un problème de principe se posait au début: les ACO seraient-elles obligatoires ou facultatives? En section préprofessionnelle, le plan des études permettait les deux solutions. Nous expérimentons depuis deux ans des cours de loisirs facultatifs le mercredi après-midi, demi-journée de congé. Nous n'étions que partiellement satisfaits de la régularité de la fréquentation, tout en admettant que pendant son temps libre un enfant a le droit, par exemple, de préférer le plein air quand le soleil est éblouissant au bricolage organisé dans un local fermé. Mais nous avons estimé que les ACO, contrairement aux activités de loisirs, devaient conquérir rapidement leur place dans le plan général des études. Une apparente contradiction existe entre les mots *option* et *obligatoire*. Elle disparaît si l'on rapproche simplement *activité* et *obligatoire*. Aussi avons-nous présenté à peu près comme suit le projet des ACO:

L'horaire comporte, suivant les niveaux, de 32 à 35 périodes d'enseignement. Il ne devrait pas être modifié quant au nombre des leçons. Mais il inclurait désormais deux périodes hebdomadaires d'activités à option. Les élèves auraient le choix entre plusieurs secteurs très divers qui vont de l'expression physique à l'expression intellectuelle en passant par un grand nombre d'activités créatrices artisanales, techniques, culinaires, prospectives ou artistiques. Ils suivraient donc entre 28 et 33 cours imposés et deux cours qui dépendraient uniquement de leurs vœux. Nous nous efforcerions de satisfaire ces vœux. Toutefois, chaque élève devrait désigner dans la liste générale trois cours différents qui lui conviendraient à peu près également, car nous aurions parfois l'obligation de limiter des effectifs, faute d'un nombre suffisant de moniteurs dans tel ou tel secteur, ou de supprimer un cours qui n'intéresserait qu'un ou deux élèves. (Cette réserve sur les choix fait apparaître le principal défaut de notre système actuel. Nous en reparlerons plus loin.)

Notre introduction convainquit maîtres, parents et élèves dans leur quasi-unanimité. Tous acceptèrent que les ACO soient obligatoires, se ralliant implicitement aux considérations que voici :

La scolarisation d'un adolescent ne procède pas d'un engagement délibéré, puisque l'école est obligatoire. Heureusement, celle-ci ne se limite pas à instruire. Elle prétend également éduquer, épanouir la personnalité des élèves. Elle impose l'étude de matières en fonction des formations professionnelles ultérieures mais, pour plusieurs de ces matières, avec le souci d'assurer une réelle polyvalence des jeunes adultes. Le dessin, la musique, la gymnastique, l'histoire, d'autres branches encore, sont rarement indispensables à l'exercice des métiers choisis plus tard par les élèves qui suivent ces leçons avec un intérêt très inégal. Cependant, elles concourent à leur culture et donc à leur valeur humaine.

Les cours ACO s'inscrivent dans la même préoccupation d'enrichissement de la personne. Mais ils agissent plus en profondeur sur des goûts et des besoins qui, sans eux, seraient en grand péril de dépérissement, voire même d'irréparable oubli. L'éclosion des valeurs n'attend pas la maturité de l'individu. Elle en est une des composantes. Elle doit se produire avant, dans le terrain propice de l'âge tendre, lorsque monte la sève, dès l'enfance et au plus tard jusqu'à la fin de l'adolescence. Au-delà, les germes qui n'ont pas été stimulés se résignent, se dessèchent et meurent. Ça n'a rien de spectaculaire, mais ça laisse un grand vide dans la personne qui ne sera jamais complètement ce qu'elle promettait de devenir. Peut-être en souffrira-t-elle un peu, sans trop comprendre les causes d'un sentiment durable de frustration. Choisir un cours ACO *obligatoire*, c'est bien sûr consentir à un effort. L'autorité impose aux enfants de suivre tous les cours de l'école et assure que c'est pour leur bien. Les ACO n'ont pas d'autre objectif que le bien des adolescents. La logique nous semble respectée.

Il est d'ailleurs intéressant d'examiner rapidement ce qui se passe aujourd'hui chez les jeunes filles des 3^e et 4^e degrés des sections classique, scientifique et moderne de La Chaux-de-Fonds. Les ACO y sont *facultatives*. Ainsi en a décidé le Département cantonal de l'Instruction

publique après avoir estimé avec raison que le plan de leurs études est suffisamment chargé sans les ACO. (L'enseignement ménager, trois périodes, est en surplus du programme des garçons.) La conséquence de cette mesure est que l'engagement des filles de 3^e et 4^e aux ACO oscille, suivant les années, entre 5 et 15% de l'effectif qu'elles représentent. Nous pensons évidemment que cette situation est regrettable. Qu'elles en aient conscience ou non, les compagnes sont frustrées par comparaison aux compagnons.

Opinions sur les ACO au cours des années

A La Chaux-de-Fonds, après la première année d'expérience en section préprofessionnelle, les ACO déterminèrent un vaste courant de sympathie dans la population. Une exposition des travaux réalisés surprit par sa diversité et par son originalité une foule de parents et d'amis de l'enfance. Le concert des louanges fit écho dans les chroniques des journaux. On pouvait lire en 1968 :

Dans *Coopération*: « Un tournant a été pris. Personne ne songe, même si cela coûte un peu cher aux pouvoirs publics communaux, à ralentir l'allure. Ici comme ailleurs, on a été au maximum pour donner le meilleur départ possible aux filles et garçons qui entreront à 15 ou 16 ans en apprentissage. »

Dans *L'Impartial*: « Si en ce qui concerne les cours eux-mêmes, l'enthousiasme manifesté par les élèves ne laisse planer aucun doute quant à leur succès, les organisateurs et les responsables scolaires ont pu constater durant ce week-end d'exposition que ces activités nouvelles sont également accueillies avec un intérêt très vif par la population. »

Dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*: « Bien exposés, les travaux attirent l'attention sur les choses étonnantes que l'on peut obtenir d'enfants à la fois bien dirigés mais laissés libres quant à leur choix et leur travail. »

Nous ne reproduisons pas ces extraits de la presse pour nous enorgueillir d'un ouvrage dont nous savons bien qu'il sera toujours critiquable et aussi vulnérable. Il importe seulement de comparer les avis donnés au début du mouvement avec ceux qui se succédèrent pendant dix ans. Si les ACO n'avaient été applaudies que sous l'effet de surprise de leur nouveauté, elles auraient pris place rapidement dans la catégorie des petites réformes sans conséquences durables et dont on parle de moins en moins. Mais bien au contraire, leur succès ne cessa de s'amplifier comme en témoignent les titres et commentaires parus dans les journaux après chaque exposition, de 1970 à 1977. En voici quelques-uns :

« Aux yeux de grand-papa, l'école est un paradis » (1970). — « ... un instrument de formation et d'information incomparable et qui mériterait bien de servir d'exemple et de leçon... » (1970). — « Les élèves décou-

vrent le monde qui les entoure grâce à de passionnantes expériences pratiques» (1971). – «... Vous oubliez qu'il s'agit d'élèves et d'école pour admirer des créations et objets qui sont de véritables artistes...» (1972). – «Les mille et une ressources insoupçonnées des élèves dans leurs activités à option» (1974). – «Les ACO? c'est l'école de la *vraie* vie!» (1975). – «Accortes ACO» (1976). – «Les élèves des ACO nous en mettent plein la vue!» (1977). – «Ces ACO qui, abordant leur deuxième décennie d'existence, s'efforcent toujours mieux d'appliquer, au niveau scolaire, cette sentence du philosophe Alain: «Une vérité que l'homme ne découvre pas, ne recrée pas pour son propre compte, n'est pas une vérité» (1977).

On le constate, les sources d'enthousiasme pour les ACO ne sont pas taries et nous nous réjouissons que, pour leur dixième anniversaire, elles soient jugées accortes, c'est-à-dire gracieuses, légères, toutes jeunes.

Mais!... Tout cela, c'est le point de vue de l'extérieur. Il est temps de le confronter avec celui des gens placés au cœur de l'action et qui ne «rigolent» pas nécessairement tous les jours. Reprenons notre propos dans la marche du temps.

Généralisation des ACO dans les écoles secondaires neuchâtoises

Dès l'année 1969, les sections classique, scientifique et moderne (CSM) de La Chaux-de-Fonds ouvrirent quelques cours à option répartis sur tous les jours de la semaine. En automne 1969, le Département cantonal de l'Instruction publique créa un groupe de travail chargé d'étudier l'introduction d'ACO obligatoires dans les degrés secondaires inférieurs, ce qui impliquait une légère mais difficile modification des plans généraux des études. A La Chaux-de-Fonds, le Gymnase récemment cantonalisé, sous l'impulsion de son directeur André Tissot – âme de ceux qui avant la réforme de 1962 avaient cherché les moyens de permettre aux élèves de s'épanouir plus complètement – emboîta le pas en offrant à ses étudiants des cours libres qui ressemblent beaucoup à nos ACO. Dans tous les centres scolaires: Neuchâtel, Colombier, Béroche, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, des forces créatrices s'agitèrent et s'engagèrent sans délai dans de prometteuses et passionnantes aventures. Le feu vert du département cantonal s'alluma en 1973. Les ACO étaient introduites dans les études du secondaire inférieur à partir de la 2^e année. En janvier 1975 se réunissait le premier colloque cantonal des responsables ACO des établissements secondaires. La partie était gagnée malgré les menaces d'une récession économique grâce à laquelle quelques adversaires mal informés trouvaient prétexte à réclamer des économies de bouts de chandelles alors que les ACO représentent peut-être l'argument et le remède les plus efficaces si l'on veut tenter de remettre en cause une échelle des valeurs bâtie essentiellement sur le profit et qui plonge dans le désarroi ceux qui n'ont rien à substituer à la diminution des ressources financières mensuelles. L'offensive des

immobilistes en matière d'éducation tourna court, heureusement. Relevons d'ailleurs que la Commission culturelle du Conseil de l'Europe avait entre-temps reconnu les ACO comme l'un des quatre facteurs dominants de la politique culturelle de la ville de La Chaux-de-Fonds, les trois autres étant ses bibliothèques, le Théâtre populaire romand et le Club 44.

Les travaux du colloque cantonal

Le colloque des responsables ACO neuchâtelois permit un échange d'informations très riches et très utiles sur ce qui se passe dans les différents centres scolaires. Chaque région a ses particularités, ses possibilités et ses aspirations qui lui sont propres. Toute équipe de moniteurs a ses passionnés pour des secteurs précis qui vont influencer de manière parfois sensible l'orientation du centre qu'elle anime. Nous ne ferons pas ici l'analyse détaillée des ACO de chaque école. Mais nous noterons que, dans telle région, l'« Etude du milieu » occupe une place particulièrement brillante. Ailleurs, les sports nautiques sont développés en fonction d'une situation géographique privilégiée. Les cours de mécanique et d'électrotechnique sont un peu le reflet de la vie dans les districts industriels et une vieille tradition du théâtre à l'école fait que la mise en scène réunit chaque année plus de cent acteurs en herbe dans un grand collège secondaire. Mais partout sont représentés les secteurs principaux d'activités que nous avons énumérés plus haut. Pourtant, des tendances nouvelles sont apparues depuis les premières années. Les élèves ont revendiqué parfois des cours dans lesquels ils souhaitent trouver une approche de leur métier futur. L'enseignement de l'anglais et de l'italien ne figure pas au plan d'études de la section préprofessionnelle. Nous avons ouvert des ACO « Initiation à l'anglais et à l'italien ». Dans le sport, des moniteurs proposent qu'on s'entraîne en vue de la compétition. Ainsi se dessine le profil d'un groupe d'activités spécialisées dont nous ne sommes pas convaincus qu'elles s'intègrent dans ce qui constitue l'essence des ACO. Ce groupe ne rassemble actuellement qu'un petit effectif d'élèves. Le problème qu'il pose sera débattu dans le prochain colloque des responsables. Mais nous sommes conscients de la difficulté qu'il y a à délimiter l'utile, dépouillé de toute séduction, de l'enrichissant plein de charme. Plus de cent garçons suivent les cours de cuisine. Cinq à dix d'entre eux entrent chaque mois de septembre – seulement depuis que les ACO existent! – dans les hôtels comme apprentis. Ces cuistots ont-ils prémédité leur choix utilitaire? Et les engagés aux cours de céramique, d'émaux, de dessin ou de sculpture sur bois, qu'on retrouve plus tard, en petit nombre, à l'Ecole des Arts appliqués? Et les micro-électriciens qui vont au technicum? Et les mimes et acteurs qui font carrière au théâtre?

Bon. Les animateurs des ACO ne se reprocheront pas d'avoir suscité des talents et des vocations. Ils se défendront par contre d'instituer une école traditionnelle à côté de celle qui lui a permis de naître pour réaliser autre chose que ce que l'ainée est chargée d'accomplir.

Le colloque des responsables a constaté aussi que les problèmes fondamentaux de l'organisation des ACO sont comparables partout. Nous allons examiner les plus embrouillés :

a) Possibilités de satisfaire les choix des élèves

Supposons que nous ayons proposé deux douzaines de cours inclus dans six secteurs différents. A « Histoire du cinéma », il est possible d'accueillir cinquante candidats, au « Théâtre », soixante à soixante-dix. Il est à prévoir que là, tout se passera bien. Mais à la « Cuisine », aux « Modèles réduits », au « Tissage », à la « Photographie », le *numerus clausus* s'impose à cause des moyens instrumentaux et des moniteurs disponibles. Nous ne pourrions retenir que douze, dix et même huit candidatures seulement alors que le nombre d'inscriptions dépasse souvent très largement ces nombres. L'idéal serait alors de « dédoubler » les cours. Pour cela les moniteurs de renfort devraient naître par enchantement. Cet événement est rare et nous le saluons en pavoisant. Quand l'espoir est vain, nous nous rabattons sur d'autres solutions.

Si le maître de l'école n'est pas à temps complet, qu'il est de bonne volonté et dispose de loisirs, il organise d'autres cours de même nature n'importe quelle demi-journée de la semaine, à des moments qui conviennent aux élèves concernés. Le dénouement est heureux.

Mais les miracles sont l'exception à la règle des complications. Bon gré mal gré, les organisateurs doivent se résoudre à solliciter des élèves qu'ils expriment trois vœux lorsqu'ils remplissent la formule d'inscription. Nous pouvons dès lors jongler avec les choix et nous parvenons à équilibrer les cours de manière convenable. Priorité est accordée aux grands de 4^e puisqu'ils effectuent leur dernière année secondaire. Viennent ensuite ceux de 3^e et nous pouvons affirmer que pour ces deux degrés, le 95% des vœux en premier rang est satisfait. Dans le 2^e degré (première année d'ACO), plus de la moitié des élèves sont attribués dans les cours de leur premier choix et les autres, victimes de l'insuffisance de nos possibilités administratives, se contentent des options N° 2 ou, assez rarement, N° 3.

On ne saurait négliger le problème des cours à très bas effectifs. Trois ou quatre aspirants à la pratique de la gravure sur bois, de l'eau-forte, de subtils jeux de l'esprit ou de sport pour handicapés physiques sont respectables autant que deux étudiants hellénistes pour qui on donne des leçons en 3^e et 4^e années. Leurs options révèlent des goûts et des nécessités particuliers qui méritent la prise en considération. Chez nous, deux moniteurs seulement conduisent le cours d'histoire du cinéma qui rassemble 65 élèves cette année. Ils justifient que d'autres collègues moniteurs aient la charge d'un tout petit groupe. Faisons la moyenne et oublions aussitôt après la médiocrité de ce dernier propos imposé par des débats récents qui, heureusement, ont bien « tourné ». Garantie et sécurité de l'option obligent !

b) Demi-journée(s) des ACO

Les ACO débutent nécessairement par *l'éclatement des classes* et imposent une organisation administrative parallèle à celle de l'école

habituelle. En effet, puisque les enfants *choisissent* une activité précise, ils vont être envoyés *par groupes restreints*, au gré de leur option, dans l'un ou l'autre des secteurs existants.

Il est dès lors inévitable de «sacrifier» une demi-journée à ce que nous appellerons un groupe complet et cohérent d'activités à option. Dans les centres scolaires petits et moyens, il est probable que tout ou presque tout se passera dans le cadre d'un seul groupe complet et donc pendant une unique demi-journée. Dans les grands centres se constitueront certainement deux, voire trois groupes complets qui disposeront alors successivement et sans trop de difficultés des moniteurs, des locaux et du matériel nécessaires. La composition des groupes complets procédera de la contingence locale :

Quand il existe dans une école deux corps enseignants distincts, soit par exemple d'un côté des maîtres généralistes (section P) et de l'autre des maîtres de branches précises (sections CSM), l'une et l'autre partie représenteront chacune un groupe complet qui œuvrera pendant la demi-journée désignée pour lui. Mais il n'est pas exclu qu'un ou deux cours soient ouverts en même temps aux élèves des deux groupes, en fin d'après-midi de préférence.

Quand un seul corps enseignant anime une grande école, on peut réaliser la composition des groupes complets à partir des degrés d'âge des élèves. On assiste alors à la réservation de secteurs ou de cours gradués au profit d'élèves de tel ou tel degré. Les ACO ont lieu plusieurs fois dans la semaine. Il faut éviter que ce soit trop souvent et surtout se préserver du risque de refermer sensiblement l'éventail des choix offerts aux élèves. La qualité essentielle des ACO est l'*option*. L'en priver équivaldrait au désastre.

Nos sujets de réflexion ne manquent pas, on en conviendra.

c) *L'évolution des goûts et des intérêts*

Nous avons assisté en dix ans à quelques modifications de tendances en ce qui concerne les choix des élèves. Aujourd'hui, par exemple, les cours «Étude du pays et environnement», «Connaissance du patrimoine» sont beaucoup plus fréquentés qu'en 1967. Pourtant, ils sont complétés à La Chaux-de-Fonds par des groupes «Spéléologie», «Pêche et écologie», «Agriculture» qui entrent dans la même famille d'hygiène et de plein air. Les sports hors des locaux : canoë, varappe, vélo, ski de fond, athlétisme sont en plein essor. Cela est conforme à l'esprit du temps mais ne constitue pas une lame de fond qui compromettrait gravement l'existence d'autres secteurs.

Pourtant, si l'artisanat sous toutes ses formes conserve des effectifs stables, de même que les cours de cuisine, de technique appliquée, de sciences, de théâtre, il faut bien constater que ce sont les arts plastiques et partiellement la musique qui font les frais de l'évolution. Des cours de linogravure, de dessin, de gravure sur bois, de flûte douce, de chant, d'histoire de la peinture se sont amenuisés ou ont disparu. Peut-être renaîtront-ils un jour. Remarquons d'ailleurs que la musique est présente à tous moments dans les groupes de théâtre, ce qui est positif, mais que les transistors favorisent probablement un sentiment de saturation chez les jeunes gens de 12 à 16 ans.

Nous nous sommes demandé si le produit matériel d'un cours ACO : un superbe masque sculpté, un beau pendentif émaillé, une horloge à mouvement imité du XVII^e, une poterie originale, un modèle réduit d'avion, une guitare, un tissage décoratif, bref si ces objets fascinants exerçaient une grosse influence sur les élèves au moment du choix. Ils savent évidemment que rien n'est à vendre, à aucun moment et surtout pas pendant l'exposition annuelle où les offres d'acheteurs sont nombreuses. Or il apparaît nettement que la réponse est négative. En fait, quand les enfants visitent l'exposition, ils donnent l'impression de s'interroger sur leurs compétences à réaliser ce qu'ils voient. Ils sont des juges relativement sévères de leurs qualités potentielles et un appât ne suffit pas à les engager dans une voie créatrice qu'ils redoutent. Le plus souvent, leur instinct parle plus fort que la convoitise. Pour qu'ils décident de s'aventurer dans une activité nouvelle, il faut qu'ils soient persuadés de disposer du minimum de moyens qui mènent au succès. Cette attitude est saine. Elle fait la part du simple plaisir d'apprécier à loisir et du goût ou du besoin qu'on a de réaliser, d'accomplir. Toutefois, elle conduit parfois à surestimer les difficultés à surmonter et elle fait alors abdiquer par excès de prudence.

Pour combattre cette modestie dictée par la crainte, nous devons améliorer l'information, préciser une fois de plus aux moniteurs et aux élèves le sens originel des ACO. Le but de nos cours n'est pas de produire des chefs-d'œuvre. Nous voulons offrir aux adolescents la possibilité de « s'essayer », de tenter d'avancer dans une direction qui les séduit même s'ils ne connaissent pas toutes les chicanes du parcours. Celles-ci ne sont pas assorties d'un épouvantail. Elles nécessitent seulement quelques efforts consentis dans l'enthousiasme, la curiosité ou encore la fièvre des progrès. Si les résultats ne couronnent pas les espoirs, aucune mention, aucune note ne sanctionne le travail. Nous aimerions surtout – ce vœu est utopique, mais nous y tenons – que chaque élève, quelles qu'aient été ses difficultés, ne regrette pas d'avoir appris à se connaître mieux.

C'est dans cette perspective que le colloque cantonal des ACO a rédigé en août 1976 un aide-mémoire à l'intention des moniteurs, ces excellents porte-parole auprès des élèves. Ce document fait référence aux objectifs et aux principes d'organisation des ACO définis dans le plan d'études de l'enseignement secondaire (1974). Il énumère ces objectifs en les plaçant dans leur contexte affectif. Nous nous permettons de transcrire ici une partie de l'aide-mémoire. Il abonde en conseils de première valeur :

Aide-mémoire à l'intention des moniteurs ACO (extrait)

Objectif 1 : Eveiller le goût

« Eveiller » suppose que l'élève a déjà un certain goût personnel à faire quelque chose et quant à la façon de le faire. Par son attitude, le maître doit permettre de découvrir et de préciser ce goût ; il ne s'imposera pas mais guidera cette découverte. Le moniteur ACO doit donc :

- éviter d'émettre, au début, des jugements de valeur sur le travail et l'attitude et laisser ce soin à l'élève;
- amener l'élève à la critique de son travail et de son attitude;
- fournir à l'élève des éléments de comparaison pour lui permettre de se situer.

Objectif 2: Révéler des dons, développer des talents

Pour que les dons se révèlent et que les talents se développent, il est nécessaire de réunir des conditions privilégiées. Le moniteur ACO veillera donc à :

- choisir un lieu d'activité favorable, au besoin en l'aménageant;
- fournir les moyens matériels nécessaires;
- stimuler la recherche et la curiosité;
il est lui-même chercheur et curieux;
- à la fin d'une période d'ACO, il indique aux élèves les possibilités de continuer l'activité à l'intérieur de l'école ou à l'extérieur, dans des sociétés, des clubs ou autres groupements.

Objectif 3: Conduire à une création

La création n'est pas tant l'objet créé ni l'aboutissement que l'action qui amène l'élève à se mesurer à une matière ou à lui-même. Le moniteur ACO doit veiller à :

- éviter que la technique soit un but mais qu'elle reste un moyen;
- donner de l'importance à l'action et non au résultat (celui-ci étant toutefois un élément de motivation et de satisfaction pour l'élève);
- permettre à l'élève de s'enrichir par un vécu et la qualité des relations dont l'importance est plus grande que celle du produit fini;
- donner le droit d'initiative aux élèves, tant dans le choix de la forme de l'activité que dans son but.

Objectif 4: Favoriser l'épanouissement de la personnalité

Cet objectif est celui de tout acte éducatif. Il est à très long terme mais le moniteur ACO peut contribuer à son approche. Il veillera à :

- être un animateur attentif, sensible à la personnalité de l'enfant;
- écouter l'élève pour déceler ses besoins profonds;
- avoir une disponibilité très grande;
- travailler en dynamique constante, adaptant son programme selon les caractéristiques et les besoins des différents groupes d'élèves;
- proposer dans chaque cours des activités donnant la possibilité de choix réels.

Cet aide-mémoire fut l'objet d'un accueil favorable de la part des moniteurs, pour le plus grand profit de la marche générale des ACO.

Les considérations, les conseils de l'aide-mémoire prennent et prendront de plus en plus la valeur d'une précieuse *information*. Mis en

pratique par des moniteurs convaincus, ils contribueront au développement d'un climat de liberté où les élèves exprimeront sans détour leurs véritables intentions. Ils feront la nique à l'«inaccessible» supposé tel, ce qui est indispensable. Aujourd'hui encore, la timidité d'un bon nombre d'enfants favorise les choix d'ACO par affinités entre copains d'une même classe, d'un même quartier, d'une même famille. Il s'agit là d'une minorité, mais elle n'est pas négligeable. Il serait vain de combattre sa dérisoire solution de facilité par des discours, des avertissements, des objurgations qui n'ont aucune chance d'entamer les ouvrages de défense et de défiance dont se blinde tout cerveau inquiet. Convaincre qu'il n'existe pas de risque à confronter aux rêves la réalité d'un essai, garantir la qualité de l'encouragement en toutes circonstances, savoir métamorphoser un échec relatif en base d'un nouveau départ, voilà les arguments de la confiance dont les enfants issus de tous les milieux ont le plus grand besoin.

Le colloque cantonal neuchâtelois des animateurs ACO s'interroge évidemment sur les possibilités de prévoir les cours qu'il faut offrir chaque année pour satisfaire aussi bien que possible à la demande des élèves. C'est un problème difficile qui doit tenir compte :

- de l'évolution des curiosités, des goûts, des modes ;
- de la disponibilité des moniteurs et des ateliers ;
- de l'engouement, passager ou non, à la suite du beau succès d'une entreprise récente ;
- du coût plus ou moins élevé d'un équipement nouveau ou complémentaire ;
- de résultats d'expériences où les avis ne sont pas nécessairement concordants.

Chaque organisateur s'efforce d'anticiper sur l'avenir. Si ses pronostics et les mesures qu'il prend coïncident avec la proche réalité, il n'a pas trop de peine à répartir les élèves dans les secteurs et les cours prévus. S'il enregistre des surprises, il deviendra par devoir le plus ingénieux des démiurges. Nécessité fait loi. Les ACO valent bien quelques soirées de veille. Dans la plupart des cas, prévoir vaut quelques chandelles !

Effets prévisibles des ACO dans quelques années

La Commission culturelle de la ville de La Chaux-de-Fonds a donné mandat à son équipe scientifique, en 1972, de rapporter sur la phénoménologie des ACO et de pousser aussi loin que possible une analyse de ses fonctionnements et des perspectives qu'elles ouvrent sur l'avenir. Ce travail, conçu dans le cadre d'une étude expérimentale du Conseil de l'Europe sur le développement culturel de villes européennes (douze villes avaient été choisies), se limita finalement à un essai maladroit sur le problème délicat des options des élèves. Les chevaliers de la statistique laissèrent les membres de la Commission culturelle, dont nous faisons partie, sur leur faim.

Nous n'en fûmes pas trop surpris. L'entreprise des ACO est à ce point complexe qu'il faut la vivre au jour le jour pour en ressentir la dynamique, connaître ses pulsions dominantes et tout bêtement savoir quels en sont les leviers principaux et comment ils s'articulent. L'équipe scientifique n'était pas « en situation » d'une création nouvelle, les ACO, privée – ou à l'abri – de toute référence. Ses techniques habituelles ont fait « chou blanc ». Nous ne lui adressons aucun reproche. Elle manquait de temps et avait à se préoccuper d'autres domaines aussi importants que le nôtre : les bibliothèques, le Club 44, le Théâtre Populaire Romand, les comportements culturels des Chaux-de-Fonnières, les centres de jeunesse, etc.

Au sein de la Commission culturelle, on s'est interrogé surtout sur les conséquences des ACO dans la société de demain. On a proposé d'observer le comportement des jeunes adultes qui ont bénéficié des cours ACO et de le comparer à ce qui se passait avant. La question est pertinente, mais la réponse viendra plus tard. Les participants aux activités de 1967 ont aujourd'hui 25 ans. Non seulement ils sont noyés dans le flot impressionnant de la foule, mais encore ils n'ont pas atteint l'âge d'une nouvelle maturité.

Réfléchissons un peu. Aussitôt après l'école obligatoire, les adolescents s'engagent dans les apprentissages ou dans les métiers à temps complet. Complet?... Voire ! Simultanément, ils folâtent, convolent peut-être en justes noces, travaillent durement pour construire un foyer, s'emploient à éduquer leurs ravissants marmots ; ou bien ils utilisent le meilleur de leurs forces vives aux sports, à la fréquentation curieuse des spectacles, des cercles d'amis, des réunions excentriques où se dessinent quelques caractéristiques de la prochaine époque. Ils s'installent dans le monde à moins qu'ils ne le découvrent et participent à son évolution.

La part des ACO dans ces comportements n'est pas mesurable. Nous avons rapporté plus haut qu'elles orientaient parfois vers des métiers : ceux de la cuisine, de la technique, des beaux-arts. Nous sommes en mesure aussi d'annoncer que des groupes musicaux et de théâtre naissent spontanément dans plusieurs régions du canton et que leur nombre, accru par rapport au passé, implique peut-être une relation de cause à effet. Nous connaissons des familles qui ont aménagé un laboratoire de photographie après la fréquentation par leur fille du cours ACO et pas mal d'anciens élèves qui manient leur caméra de cinéma avec un discernement qui n'apparaissait pas dans le film paternel des souvenirs de vacances. Mais tout cela ne permet pas de tirer des conclusions. Nous attendons des ACO des bienfaits beaucoup plus étendus.

Quand nos élèves neuchâtelois auront en majorité entre 30 et 40 ans, c'est-à-dire vers 1985-1990, ils auront franchi le seuil qui sépare la période de rodage, agitée mais indispensable à la formation des êtres, de la période d'organisation plus stable à laquelle aspirent presque tous les humains. Peut-être s'apercevront-ils alors que pendant près de trois lustres ils ont négligé la pratique de nombreuses ressources dont leur nature est pourvue. Ils se réjouiront de ne pas tout ignorer des promesses de bien-être et de satisfactions que procurent

des activités hors des anciens programmes scolaires telles que la construction d'objets divers, la recherche de l'équilibre physique et moral, le perfectionnement de dons éveillés au temps des travaux écrits et des devoirs. Il serait surprenant que les ACO n'aient pas aiguisé leur sens critique, leur curiosité, leur jugement. Conscients de leurs compétences, de la diversité de leurs moyens – même limités mais stimulés au maximum – les hommes de demain peuvent espérer compter sur leur valeur globale et par conséquent être plus heureux. Car nous considérons que l'oubli, l'indifférence, la sous-estimation au sujet des qualités d'un individu sont autant d'agressions graves contre son épanouissement.

Fait important, les citoyens et citoyennes de 1985-1990 mettront au monde des enfants. Quand ceux-ci choisiront leurs premiers cours ACO, ils recevront les conseils d'ainés qui sauront ce dont ils parlent, du moins nous l'espérons. Nos successeurs à la tête de l'organisation assumeront une lourde responsabilité. S'ils en viennent à bout, et que le mouvement n'est pas dénaturé, ce qu'on est en droit de croire, on imagine avec optimisme le visage des prochaines générations. Le lecteur nous pardonnera l'enchaînement lyrique de nos idées quand il se souviendra que nous vivons au pays des boules de neige.

Nous pensions il y a dix ans que les ACO préparaient à la civilisation promise des loisirs. C'était viser beaucoup trop bas. Quel que soit l'état de la conjoncture économique, l'homme tire profit de la pleine connaissance de lui-même. S'il en est ainsi, son instinct se manifeste moins en remontrances lancinantes sur ce qu'il a laissé périr de son expression potentielle qu'en acquiescements à propos de l'utilisation quotidienne de ses facultés. Il dispose d'un sentiment de confiance légitime et discrète qui n'a rien à voir avec la vantardise. Cette confiance anime son personnage tout au long de sa vie. Elle lui suggère, dans le travail, dans les loisirs, dans la pensée, les voies accessibles. Dans les moments difficiles, elle offre des ressources qui permettent de nouveaux départs.

Voilà sans doute une optique idéale sur l'avenir. C'est vrai; nous ne sommes pas dupes de nos propos. Mais avec les ACO, nous espérons avoir proposé un des médicaments les plus efficaces contre la somnolence involontaire et malsaine d'une proportion trop grande de la société. Nous n'avons pas écrit ce texte pour les cerveaux toujours en éveil, ceux qui atteignent la fin de leur vie sans regret parce qu'ils ont exprimé l'essentiel de ce qu'ils contenaient. Nous l'avons écrit pour que tous les autres puissent saisir leur chance à partir d'une école qui s'efforce de les y aider.

ANDRÉ DUBOIS

*Directeur de l'Ecole secondaire,
section professionnelle, La Chaux-de-Fonds*

Né en 1918. Instituteur et animateur de la Guilde du Film pendant vingt ans. Puis directeur de l'Ecole secondaire, section préprofessionnelle de La Chaux-de-Fonds, président du colloque neuchâtelois des animateurs ACO, vice-président de la Commission culturelle de la ville de La Chaux-de-Fonds, président de l'Association pour les bibliothèques de jeunes, narrateur-chroniqueur à l'occasion. Tendance philosophique: épicurien.